



Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 28 Septembre 2012

Tableau du plan de charge fourni par la direction

SECTEURS	Oct 12					Moy oct	Nov 12	Déc 12	Observations
	S.40	S.41	S.42	S.43	S.44				
<i>St Hélène</i>	7	7	7	7	7	7	7	7	1 511 – 2 512 – 1 413 – 1 514 3 MV25G
Prépa matière première	36	36	36	36	36	36	36	36	
<i>CTD</i>	6	6	6	6	6	6	6	6	
<i>Préparation structures</i>	12	12	12	12	12	12	12	12	
<i>Malaxage & coulée</i>	43	43	43	43	43	43	43	43	
<i>Finition</i>	20	20	20	20	20	20	20	20	
<i>CND</i>	7	7	7	7	7	7	7	7	
<i>Laboratoires LBM</i>	19	19	19	19	19	19	19	19	
<i>Laboratoires LA</i>	18	18	18	18	18	18	18	18	
<i>C.E.P(ou SA)</i>	55	55	55	55	55	55	55	55	
Total charge	223								
<i>Détachés (hors P+SA)</i>	2	2	2	2	2	2	2	2	
<i>Indisponible</i>	3	3	3	3	3	3	3	3	
<i>Prêt</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	
<i>Effectif inscrit SME</i>	212	212	212	212	212	212	212	212	
<i>Besoin extérieur</i>	16	16	16	16	16	16	16	16	
Effectif total	228								
Ecart effectif / charge	0								

Situation économique et de l'emploi :

CEP : L'accident du CEP 5 n'impacte pas la présence des intérimaires.

Les élus SUD demandent que la personne recrutée en interne sur le poste de planification-pointage soit remplacée.

CS12 : Suite aux travaux, les horaires seront décalés s.41, 42 et 43.

Malaxage-coulée : Les élus SUD ont demandé que le recrutement des 3 postes ouverts se fasse rapidement et ils ont rappelé la demande du personnel.

Point emploi :

La direction a signalé qu'il y avait eu une embauche d'un opérateur au CEP et une mutation d'un AM du CRB à ST.

2 cadres de Kourou reviennent et 16 apprentis sont rentrés.

Un AM de DPS est muté sur la BU espace.

Un chef de programme est transféré de ST/VTS à SME environnement.

2 embauches sont actées courant Octobre : 1 opérateur ex-intérim au malaxeur et 1 AM en intérim en tant que CSE.

SUD a demandé des embauches au service SE qui est surbooké, la direction dit être sensible à ce besoin.

Projet Performance M51 :

Mr Fonblanc nous a présenté ce projet Herakles qui est là pour « fluidifier » l'ensemble de la ligne de production et « éliminer les temps morts », le but étant de livrer « sans retard le produit fini ».

C'est un projet Herakles et c'est l'une des raisons qui ont fait que l'Etat était pour Herakles, selon Mr Fonblanc.

Les élus ont découvert en plénière les documents et ils ont constaté que le Lean fait partie du projet.

Ces premiers éléments du projet entraîneront des modifications de l'organisation du travail qui nous inquiètent sur ses conséquences pour la sécurité.

Perchlorate : contrat Ariane 5 :

A partir de 2013, il n'y aura plus de perchlo C dans la composition Ariane, cela pourrait impacter 3 à 4 personnes.

Information-Consultation sur le projet de déménagement d'une partie de l'informatique :

3 salariés de ce service resteraient sur St Médard, la direction propose que les autres aillent sur Le Haillan et le plan des bureaux a été transmis en plénière.

Le CE a demandé l'avis éclairé du CHSCT sur ce projet avant d'être consulté et Il a obtenu de la direction que les élus CE puissent visiter les bureaux concernés.

Méthodes Lean, Green Belt, Play Safe:

Les « bienfaits » du Lean ont été présentés pour « éliminer les temps morts » et « améliorer les conditions de travail » des salariés.

SUD a cité les critiques du cabinet Syndex sur le Lean et les résultats d'une enquête européenne disant que le Lean est pire que le taylorisme pour la santé des salariés.

La réponse a été que « tout outil peut avoir des dérives » et que « Safran est très attentifs à ce qu'il n'y en ait pas ».

SUD a demandé que cette méthode soit gelée durant la fusion et que le CE et le

CHSCT soient informés et consultés, la direction n'a pas répondu.

Convention tripartite restauration :

SUD a imposé que la part compensée par la direction s'applique aussi aux stagiaires et aux intérimaires.

Vote : 6 voix pour (5 SUD, 1 CGT, unanimité)

Droit d'accès des salariés au CE de leur établissement d'origine :

Les élus SUD ont signalé que les ex-SME se trouvant au Haillan sont entravés pour accéder aux prestations de leur CE.

Le directeur avait dit au dernier CE qu'il était prêt à modifier sa « déclinaison de l'accord transitoire ».

La direction a répondu que c'était la DRH qui fixait les directives et que c'était aux CE à se concerter (permanence...).

Les élus SUD ont proposé que la navette soit plus fréquente entre 12 h et 13 h 30 et ont évoqués les « autorisations de sortie » qui sont utilisées sur St Médard.

Les élus CE mettent en place des procédures pour faciliter certaines prestations mais d'autres ne peuvent pas se faire sans le contact direct avec les salariés.

Pour les élus SUD, c'est la direction qui a décidé de déplacer les salariés, elle doit donc maintenir la même facilité d'accès au CE pour tous les salariés.

La direction dit envisager le passage de la navette sur Candale courant Octobre et a évoqué une éventuelle modification des horaires sans toucher à la fréquence.

Restaurant d'entreprise :

Les élus SUD ont annoncé l'embauche d'un aide cuisinier à temps plein sans conséquence sur le prix du plateau.

Prestations CE envers le personnel du Haillan déplacé sur Saint Médard :

Le personnel du Haillan déplacé sur St Médard, peut bénéficier dès Octobre :

De la Commission culture : prêts de CD, Revue, Livre et Jeux, location de DVD après acquittement de l'abonnement annuel, la billetterie est exclue.

Pour la Commission du groupement d'achat la location de l'outillage et l'accès au groupement d'achat est accessible, seule la location des camions est exclue.